



APPEL AUX CANDIDATS – CHARGÉ(E) DE COURS (H/F/X)

TEMPS PARTIEL

FORMATION CADRE MOYEN – INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE

CONTEXTE DE L'INTERVENTION EN POLICE JUDICIAIRE

L'Académie Régionale de Police de Bruxelles (ARPB) souhaite renforcer son équipe de chargés de cours et recherche des collaborateurs disposant d'une expertise reconnue, actuelle et directement utile à la formation policière.

Offre d'emploi à temps partiel pour la charge du cours de « Intervention judiciaire – partie policière » (module 9.1) au sein du rôle linguistique francophone **à partir d'octobre 2026**, en partenariat avec M. le Procureur du Roi.

Formation cadre moyen - Inspecteur principal de police

(1 promotion par an ; 1 classe par promotion)

10 périodes de cours

(2h de théorie + 8h de casus)

Objectif général :

L'aspirant est formé au contexte légal, technique et éthique au sein duquel l'inspecteur principal devra exercer l'ensemble des compétences qui lui reviennent en raison de sa qualité particulière d'officier de police judiciaire, auxiliaire du Procureur du Roi.

Objectifs spécifiques :

Analyser le cadre d'intervention en matière de police judiciaire.

Contenus :

- Cadre légal et réglementaire (code pénal, code d'instruction criminelle, LFP, loi Franchimont)
- Les autorités judiciaires : leurs compétences et leurs directives ; les plans de sécurité
- Philosophie de l'intervention policière en matière de police judiciaire et déontologie en la matière
- Compétences de l'inspecteur principal en matière de police judiciaire



Pour pouvoir postuler, les candidats doivent :

- Disposer d'une **expertise actuelle et légitime** en lien avec la charge de cours sollicitée.
- Bénéficier d'une **appréciation positive de la part de leurs pairs**.
- Être membre opérationnel exerçant au sein d'une **zone de Police locale bruxelloise** ou d'une **unité de la Police fédérale située à Bruxelles** et revêtir le grade d'Inspecteur principal de police (ou grade supérieur).
- Une formation à la **pédagogie** et/ou une expérience dans l'enseignement sont des atouts.

INTRODUCTION DES CANDIDATURES

« Rejoindre l'ARPB, c'est contribuer concrètement à la formation des policiers de demain et mettre son expérience de terrain au service d'un projet pédagogique ambitieux ! »

Envoyez-nous votre candidature composée d'un C.V. détaillé et d'une brève lettre de motivation par e-mail à l'adresse eps.arpb-gpab.recruitment@police.belgium.eu

au plus tard le 31 juillet 2026